

VILLE DE DOLE

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville de Dole

Séance du 14 mars 2022

Nombre de conseillers en exercice : 35 Nombre de conseillers présents : Nombre de procurations : 03 Nombre de conseillers votants : 35

Date de convocation : 08 mars 2022 Date de publication : 21 mars 2022

Conseillers-ères présents-es :

M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,

Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,

Mme Isabelle MANGIN, M. Mathieu BERTHAUD, Mme Sylvette MARCHAND, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, Mme Frédérike DRAY, M. Philippe JABOVISTE, Mme Maryline MIRAT, M. Alexandre DOUZENEL, M. Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M. Jean-Michel REBILLARD, Mme Blandine CRETIN-MAITENAZ, M. Patrice CERNELA, M. Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Patricia ANTOINE, M. Mohamed MBITEL, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, M. Hervé PRAT, Mme Laetitia JARROT-MERMET, M. Nicolas GOMET, M. Ako HAMDAOUI, M. Timothée DRUET, Mme Nadine

HERRMANN

Référence 22.14.03.13

Commission

Aménagement et Urbanisme

Acquisition de terrain à la SAS NB IMMOBILIER

Secrétaire de séance

M. Timothée DRUET

Rapporteur

M. Jean-Michel REBILLARD

Conseillers-ères absents-es ayant donné procuration :

M. Mathieu BERTHAUD à M. Alexandre DOUZENEL (DCM 22.14.03.01 à DCM 22.14.03.06)

M. Jean-Pierre CUINET à M. Jean-Baptiste GAGNOUX Mme Laetitia CUSSEY à Mme Catherine DEMORTIER Mme Christine MUGNIER à M. Jean-Pascal FICHÈRE

Conseillers-ères absents-es non représentés

Mme Catherine DEMORTIER (DCM 22,14,03,18)

Au mois de décembre 2021, Maître Claire-Lise LOCURCIO, Notaire à Dole, a adressé en Mairie de Dole une déclaration d'intention d'aliéner pour les parcelles AN n° 262 et 385 situées rue des Nouvelles, propriété des Consorts VERJUS.

L'acquéreur, la SAS NB IMMOBILIER représentée par Monsieur Nicolas BELLEFOY, a été informé par le biais de Maître Claire-Lise LOCURCIO que la Ville de Dole était intéressée par l'acquisition de la parcelle cadastrée AN n° 262 d'une superficie de 7 m².

En effet, ladite parcelle est située sur le domaine public et donc utilisée par tous les riverains de la rue des Nouvelles.

Cette transaction permettrait d'effacer cette discordance en classant dans le domaine public la parcelle AN nº 262.

Ainsi, les parties se sont accordées sur une cession à l'euro symbolique de la parcelle AN n° 262 d'une surface de 7 m² au profit de la Ville.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- APPROUVE l'acquisition à la SAS NB IMMOBILIER de la parcelle cadastrée section AN n° 262 d'une surface de 7 m²,
- APPROUVE le classement de la parcelle AN n° 262 dans le domaine public de la Ville de Dole lorsque celle-ci sera acquise,

Accusé de réception en préfecture 039-213901986-20220314-DCM22140313-DE Date de télétransmission : 18/03/2022 Date de réception préfecture : 18/03/2022

- PRÉCISE que cette acquisition sera réalisée moyennant l'euro symbolique,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer les actes à intervenir et tout document y afférent.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerle Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire, Service Urbanisme
- SAS NB IMMOBILIER-65 rue Louis de la Verne -39100 DOLE
- Maître Claire-Lise LOCURCIO-98 avenue Jacques Duhamel-39100
 DOLS

Fait à Dole, le 14 mars 2022. Pour extrait certifié conforme,

Jean-Baptiste GAGN



Acquisition à NB IMMOBILIER



